

Non à la criminalisation des actions citoyennes !

Lundi 8 Juillet, 150 personnes, venus d'horizons très divers, sont rassemblées devant la Mairie de Chambéry pour protester contre une expulsion au cours de laquelle un habitant de Bellevue a trouvé la mort. Ils se rendent à la réunion du Conseil Municipal pour demander au Maire des explications sur sa politique en matière d'expulsion : fidèle à sa conception de la démocratie participative, le Maire les fait expulser manu militari par la police ! Pire, deux d'entre eux seront poursuivis devant la Justice ! Nous devons réagir fermement contre cette répression institutionnelle.

Mercredi 3 Juillet, les policiers interviennent à BELLEVUE pour expulser une famille qui occupait un logement insalubre, dépourvu d'eau et d'électricité. Lors de l'intervention, M. BEY, malmené et menotté, mourra d'une crise cardiaque malgré les avertissements de ses voisins qui savaient qu'il avait le cœur fragile.

Le Lundi 8 Juillet, le DAL et la CNL appellent à un rassemblement devant la Mairie pour protester contre toutes les expulsions et demander des explications sur ce tragique événement. De nombreuses associations, organisations syndicales et politiques se joindront à cet appel. Les manifestants interpellent ensuite M. DANTIN et les élus lors du Conseil Municipal. En effet, c'est Cristal Habitat qui est à l'origine de l'expulsion, M. DANTIN en est le Vice Président, et la Présidente est l'une de ses adjointes.

Non seulement ils n'obtiendront aucune réponse, pas le moindre mot de compassion, mais ils seront violemment délogés par la police municipale, la police nationale, la BAC (Brigade Anti Criminalité) et la brigade canine !

Un moment de panique s'en suivra, il y aura bousculade dans la salle très encombrée du Conseil, et parmi toutes les personnes présentes, deux ont été poursuivies.

L'une a déjà écopé de 8 mois de prison avec sursis, Yannick est convoqué au Tribunal le Lundi 4 Novembre à 14 H 00.



Il est poursuivi pour « rébellion, violence à agents, et entrave au Conseil Municipal. »

Cette répression judiciaire est la même que celle à l'œuvre contre les Gilets Jaunes, contre tous ceux qui agissent pour plus de justice sociale, plus de solidarité et de fraternité, comme pour la défense de l'environnement.

Depuis des années, Yannick est de tous ces combats, et c'est tout naturellement qu'il a participé à cette action pour l'interdiction de toutes les expulsions, pour que chacun ait droit à un logement décent, et que toutes les familles disposent d'un revenu leur permettant de vivre dans des conditions dignes du 21^{ème} siècle. **C'est pourquoi nous serons à ses côtés pour le soutenir le Lundi 4 Novembre !**

Le Collectif Savoyard contre la Répression appelle toutes les citoyennes et tous les citoyens attachés à la liberté de manifester et d'agir collectivement pour une société plus juste et plus humaine à un **Rassemblement Lundi 4 Novembre à 12 H 30 devant le Palais de Justice de Chambéry.**